



# FRACTALE IMMOBILIER

## BAREME D'HONORAIRES DE L'AGENCE APPLICABLE AU 01/01/2019\*

\*Honoraires de transaction (à l'exclusion de la vente e programmes neufs et terrain de lotissement)

Prix de vente inférieur à 40 000 €	Forfait 4 000 € TTC
Prix de vente de 40 001 € à 100 000 €	Forfait 5 000 € TTC
Prix de vente de 100 001 € à 300 000 €	5 % TTC du prix de vente
Prix de vente 300 001 € à 500 000 €	4,5 % TTC du prix de vente
Prix de vente 500 001 € à 750 000 €	4 % TTC du prix de vente
Prix de vente 750 001 € et plus	3,5 % TTC du prix de vente

Les Honoraires de transaction sont à la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat  
Vente de programmes neufs ou terrains en lotissements, le barème applicable est celui du promoteur ou du lotisseur

## BAREME COMMERCES ET ENTREPRISES APPLICABLES AU 1ER JANVIER 2019

### Honoraires de Cession de Fonds de Commerce, Droit au Bail, Locaux Commerciaux

PRIX DE VENTE	HONORAIRES VENDEUR	HONORAIRES ACQUEREUR
Prix de vente < ou égal à 50 000 €	Forfait 1 250 € HT*	Forfait de 1 250 € HT*
Prix de vente à partir de 50 001 €	Forfait 2 500 € HT*	Forfait de 2 500 € HT*
Prix de vente à partir de 100 001 €	Forfait 5 000 € HT*	Forfait de 5 000 € HT*
Prix de vente supérieur à 100 000 €	5 % HT* du prix de vente	5 % HT* du prix de vente

\*Les honoraires de cession (hors location), qu'ils soient à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, ne peuvent dépasser 10% HT du prix de vente. En cas de prix de vente inférieur ou égal à 100 000 €.

## HONORAIRES DE LOCATION Y COMPRIS LOCATION-GERANCE

Locaux commerciaux, et d'activités, et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages...	15 % HT à la charge du vendeur et 15 % HT à la charge de l'acquéreur du montant du loyer annuel hors taxes et charges ou de la redevance si location-gérance. Sur tout type de baux, professionnel, commercial, précaire ou dérogatoire, inclus honoraires rédaction de bail.
Location avec pas-de-porte d'un minimum de 5 000 € HT (6 000 € TTC)	Voir Honoraires Cession de Fonds de Commerce + 10% HT du montant pas de porte ou droit au bail à la charge de l'acquéreur.

L'état des lieux peut être établis par huissiers, ou entre les parties (propriétaire et locataire). Les honoraires convenus avec le rédacteur seront alors directement payés par le ou les intéressés.

## HONORAIRES DE LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT

Locaux commerciaux, et d'activités, et terrains commerciaux, artisanaux, industriels, bureaux, entrepôts, garages...	15 % HT à la charge du vendeur et 15 % HT à la charge de l'acquéreur, du montant du loyer annuel hors taxes et charges des baux professionnels et commerciaux, forfait honoraires rédaction bail 1 680 € HT, + 20% du montant du loyer HT hors charges au premier jour de la seconde période triennale et le solde (10%) le premier jour de la troisième période triennale à la charge de l'acquéreur.
--	--

### FRACTALE

SAS au capital de 7 500 € RCS ROMANS 488 595 824

3 bis rue Roger Poyol 26200 MONTELIMAR

Email : [contact@fractale-immobilier.fr](mailto:contact@fractale-immobilier.fr)

Site internet : [www.fractale-immobilier.fr](http://www.fractale-immobilier.fr)

Carte professionnelle n° 26022018000025310 CCI de la Drôme, Transactions d'Immeubles et de Fonds de Commerce

Assurances CGPA n°P0184 : 1rue Faisanderie 75016 PARIS

Médiateur : ANM 62 rue Tiquetonne 75002 PARIS [www.anm-conso.com](http://www.anm-conso.com)

FRACTALE ne reçoit et ne détient aucun fonds, effets ou valeurs que ceux représentatifs de ses honoraires.